



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 40.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 20 avril 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt sept avril à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. PEGOURIE. RICAUD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. VERNIER.

Pouvoirs : Mme BALAGUE à Mme VIGNE DREUILHE. Mme DENES à Mme PONS. M. BOISSET à Mme DETUYAT. Mme FOISSAC à M. ANDRE.

Absents excusés : MM. BOISSET. IGUNET. POUVILLON. Mmes BALAGUE. DENES. FABREGAS. FOISSAC. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : SYNDICAT HERSAIN BOCAGE : APPROBATION DES STATUTS

Exposé :

Le 8 mars dernier, le comité syndical Hersain Bocage s'est réuni afin de délibérer sur le projet de statuts du syndicat.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les statuts de cette instance.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. FERRARI, Adjoint au maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver les statuts du syndicat Hersain Bocage tels que proposés dans la délibération du syndicat le 8 mars 2017 et annexés à la présente délibération.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20170427-27042017_40-DE
Reçu le 09/05/2017
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FRCommune d'Aucamville – 31140
09/05/2017



A U C A M V I L L E